Bilan de compétences présentiel

Durée 24 heures en présentiel

Articles R. 6322-32 à 60 du code du Travail

Programme détaillé

Présentation LB Conseil

LB CONSEIL est un organisme de formation spécialisé dans l'accompagnement des entreprises et des particuliers.

Nous proposons des formations dans les domaines de la sécurité, santé au travail et amélioration des conditions de travail.

Laure Broyer, gérante de l'organisme de formation s'est spécialisée dans l'accompagnement individuel des personnes depuis 2020 en devenant consultante en bilans de compétences.

Notre organisme LB CONSEIL a été certifié Qualiopi en tant que prestataire d'actions de formation et prestataire de bilans de compétences.

Faire un Bilan de Compétences …
Être acteur de son Futur Professionnel

Objectifs

- Préparer une reconversion professionnelle
- Evoluer au sein de son entreprise
- Elaborer ou vérifier un projet professionnel

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé pour réaliser un bilan de compétences.

Délai d'accès

Le bilan de compétences est réalisé en individuel, en présentiel avec le consultant. Le délai d'accès est immédiat.

Lieu de réalisation

Mâcon – EDM Centre d'Affaires ZAC Grand Sud 154, Rue André Derain 71000 MACON

Nos bureaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap et sont conformes aux normes de sécurité concernant l'accueil de public.

Compétences visées

Le bilan de compétences vise à devenir « Acteur de sa vie professionnelle », c'est-à-dire, à choisir, à s'orienter, à décider, de sa meilleure orientation sur la base d'une connaissance de soi approfondie, une connaissance de ses compétences, du marché de l'emploi, de la création d'entreprise ou de la VAE.

Bénéficiaires du Bilan de Compétences

Pour tous, que vous soyez salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, vous pouvez bénéficier d'un financement pour réaliser votre bilan compétences (CPF, OPCO, Pôle Emploi, Entreprise)

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, notre référent se tient à votre disposition en vue de vous informer sur les accès possibles liés à votre situation et vous proposer un aménagement lors de votre accompagnement.
Contactez-nous : lb@cdaformations.fr / Tél. 06 50 38 96 70

Moyens pédagogiques, Méthode et Déroulement du Bilan de Compétences

Moyens pédagogiques :

Entretiens avec un Coach Certifié en visio-conférence : véritable conduite d'entretien en démarche « miroir », le coach vous aide à faire émerger tous vos potentiels, motivations, valeurs, envies, en travaillant dans la neutralité la plus totale.

- Tests en conformité avec les bilans de compétences de CentralTest :
  Analyse de la personnalité, Inventaire des intérêts professionnel, restitution de domaines d'activités et de métiers en adéquation avec la personnalité, évaluations management, profil créateur d'entreprise, etc.

- Questionnaires d'évaluation (360 °, auto-évaluations), guide Com-C bilan de compétences pour exercices pratiques

- Apports d'informations (ressources, emploi, métiers, création d'entreprise, VAE)

- Aide aux investigations

- Réalisation de la synthèse par le consultant

Méthode :

- Alternance d'entretiens avec le consultant en bilan de compétences en visio conférence et travaux personnels à réaliser.

- Accompagnement continu par votre consultant attitré (par mail, par téléphone).

- Travaux personnels avec supports mis à disposition

- Réalisation d'enquêtes métiers par le bénéficiaire

Déroulement du bilan de compétences :

Durée totale du bilan de compétences : 24 heures, réparties sur 2 à 3 mois :

- Face à face en visio avec le coach : 15 heures
- Passation des tests : 3 heures

- Travail personnel : 6 heures

La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases, respectant le Code de Déontologie des bilans de compétences.

Votre consultant en bilan de compétences

Laure Broyer, Praticienne en bilans de compétences certifiés, a suivi une formation certifiante complétée par une formation de coaching.
Elle a une expérience significative dans la pratique d'accompagnement et elle vous accompagnera lors d'entretiens individuels avec des outils de diagnostics adaptés, sur une période de 3 à 12 semaines (à votre choix).

Elle est disponible les jours et horaires à votre convenance de 8h à 19h00.

Déroulement & Programme
Du bilan de compétences dans le cadre du code de déontologie
Articles R. 6322-32 à 60 du code du Travail

Le bilan de compétences se déroule exclusivement en entretiens individuels, comme le veut le code de déontologie des bilans.

Phase 1 - Entretien préliminaire gratuit (durée 1 h)

Dans un premier temps, nous vous proposons un rendez-vous de prise de contact gratuit et sans engagement, par téléphone, par visio-conférence ou en présentiel dans notre cabinet.

Phase 2 - Investigation individuelle & accompagnement (durée 22 h)

Mieux vous connaître & déterminer ensemble l'objectif de votre bilan - L'entretien de diagnostic (durée 2 heures) :

- Ecoute et analyse de vos attentes et objectifs à court et moyen terme, reconstruction de votre parcours professionnel et de vos orientations, de vos critères de satisfaction, présentation du contenu et de la méthode de travail, des modalités de déroulement du bilan de compétences.
- Validation des objectifs du bilan de compétences.

Passation et restitution des tests

- Identification et analyse de vos compétences, de vos capacités, vos motivations et centres d'intérêts professionnels.
- Identification de vos traits de personnalités, de vos axes de développement personnel

Nos outils :

- Inventaire de personnalité, vos fonctionnements relationnels, Inventaire des intérêts professionnels, par la passation et la restitution des tests : Test de personnalité, Profil PRO-2 (outil identifiant les zones de confort et les écarts avec les métiers), d'autres tests peuvent compléter cette phase (Profil entrepreneur, profil management, Process Communication, Quotient Emotionnel, Profil Vente, validés par CentralTest)
- Séance de coaching : laissez-vous guider à faire émerger vos compétences, activités, domaines, dans lesquels vous vous projetteriez

- Travail sur vos valeurs, identité professionnelle, environnement, aide à la définition d'objectifs concrets et réalisables, dans le cadre d'un coaching
- Elaboration des pistes et possibilités de domaines d'activités, de métiers en lien avec vos centres d'intérêts, aptitudes, compétences transférables.
- Confrontation à l'environnement socio-professionnel (information sur les métiers, les fonctions, les secteurs d'activité, les entreprises, le marché du travail, recherche de formation, rencontres professionnelles).
- Aide à la mise en place d'actions concrètes en vue de valider votre projet professionnel.

Phase 3 - Synthèse du Bilan de Compétences (durée 2h)

L'objectif de cette rencontre est de faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel et sur le déroulement du bilan de compétences, de déterminer ensemble les actions à poursuivre.

Lors de cet entretien nous vous présentons et remettons la synthèse écrite de votre bilan de compétences.

Ce document est strictement confidentiel, suivant le code de déontologie des bilans de compétences.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et ses résultats

- Un premier entretien téléphonique (sans engagement) ou en visioconférence permet de valider votre demande et de positionner un objectif de bilan, entrant dans le champ de compétences du bilan de compétences (réorientation, évolution professionnelle, vérification de projet)
- Vous validez notre programme et recevez une convocation qui engage le démarrage de votre bilan.
- Vous remplissez une feuille d'émargement tout au long de l'action
- Vous évaluez votre bilan de compétences par écrit à l'issue de celui-ci
- Nous prenons contact avec vous, 3 et 6 mois après votre bilan pour effectuer un suivi

Tarif et demande de devis

A partir de 1 800,00 euros l'accompagnement

Délai d'accès : entretien préliminaire gratuit et possibilité de démarrage immédiat dès accord de prise en charge validé

La satisfaction de nos bénéficiaires

Ce qui parle le mieux de nous, ce sont vous via vos témoignages, vos retours après concrétisation de vos projets …

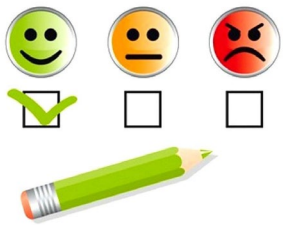

Comment se mesure la satisfaction de nos clients ?

Chaque année et tout au long de l'année, dans une démarche qualité continue, LB CONSEIL recueille, analyse et exploite les questionnaires clients à la suite des prestations de développement des compétences réalisées (bilans de compétences, formations)

Dernière mise à jour le 20/07/2022